

# Compte rendu de l'assemblée générale de l'association PREVA qui s'est déroulée le 12 juin 2024

Après décompte des adhérents présents ou représentés, le quorum de 69 étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement : 57 présent(e)s, 27 procurations soit 94 voix. (documents en annexe)

## Ouverture de l'assemblée

### Préambule :

La présidente remercie les adhérents d'être venus, reflétant leur intérêt et leur soutien aux actions menées par l'association PREVA, actions ayant portées en priorité sur **la ressource en eau** de l'impluvium de Volvic.

La période couverte est de mai 2023 à mai 2024.

Elle présente de façon synthétique l'association PREVA (objectifs et modalités d'actions).

## Ordre du jour de l'assemblée générale :



The slide features a green header with a small plant icon. The main title 'ORDRE DU JOUR' is in large, bold, black letters. To the right is a photograph of two hands cupped together, catching a stream of water falling from above, set against a background of green grass and foliage. In the top right corner, there is a logo for PREVA with the tagline 'La vie est dans votre Réseau !'. The list of items is numbered 01 to 07. At the bottom left, there is a small footer 'Preva - AG 06/2024 4'. At the bottom right, there is a quote icon followed by the website URL 'https://www.prevauvergne.com/'.

01	Rapport moral et d'activité - vote
02	Rapport financier - vote
03	Statuts : vote
04	Renouvellement du CA
05	Projets 2024/2025
06	Axes stratégiques prioritaires: échanges interactifs
07	Questions Diverses

<https://www.prevauvergne.com/>

## **1. Rapport moral et d'activité**

Le rapport moral et d'activité a été envoyé joint à la convocation le mardi 28 juin 2024.

La présidente présente de façon synthétique les actions menées par l'association décrites dans le rapport (c f annexe présentation de l'AG).

Elle précise que l'année écoulée a été marquée par des faits majeurs notamment l'élargissement de notre audience, la mise en place d'une démarche permettant d'entamer d'éventuelles procédures juridiques, la réalisation de nouveaux modes d'action (manifestation, actions éducatives), les nombreux contacts avec les services de l'état.

La présidente précise que les engagements pris lors de l'AG de juin 2023 ont été tenus y compris ceux concernant le développement de réseaux vers l'étranger.

Elle remercie l'ensemble des membres du CA et CA élargi pour les actions réalisées sur l'année 2023/2024 ayant nécessitées un travail et un investissement très soutenus de leur part.

Ces actions ont été initiées et suivies dans le cadre de 9 réunions de CA et déclinées au sein de différentes sous-commissions (communication, technique, stratégique, juridique, pédagogique, scientifique) créées en novembre 2023. 20 réunions ont permis d'animer ces sous-commissions.

Enfin, une réunion d'AG extraordinaire s'est tenue au cours de laquelle l'organisation de la manifestation du 29/9/24 a été décidée.

### **Vote du rapport moral et d'activités :**

- Résultats : contre= 0, abstention= 0, pour= 100%
- Le rapport est adopté à l'unanimité des 94 voix

### **Actualités sur la ressource en eau de l'impluvium**

Présentation par Gerard Nicolas des données des débits des résurgences de ces dix dernières années et du début de l'année 2024 :

- Pour les 4 premiers mois de l'année 2024, les débits observés bien que supérieurs à ceux de 2023 à la même période, sont bien en dessous de la moyenne de ces dix dernières années malgré la pluviométrie très importante de ces derniers mois.
- Pour la première fois en 2023, la SEV est le deuxième plus important usager de la ressource en eau : SEV 28%, résurgences 22% et AEP 50%.
- La situation des résurgences est toujours extrêmement préoccupante.

## **2. Rapport financier**

Le rapport financier a été envoyé avec la convocation le mardi 28 juin 2024.

La présentation des comptes est effectuée par le trésorier => voir annexe présentation AG.

Il est souligné que l'association PREVA ne dispose d'aucune subvention, gage de son indépendance.

Les recettes proviennent exclusivement des cotisations des adhérents auquel s'ajoute un don exceptionnel de l'association Mozacoise ADCB que nous remercions à nouveau.

Cette année et pour la première fois depuis la création de PREVA, une évaluation permettant de valoriser le bénévolat a été réalisée sur les six premiers mois de l'année 2024 ; il correspond à 668 heures et 11 363 euros.

Le commissaire aux comptes, Jean-Christophe Morin, étant absent, il a préparé une lettre qui donne quitus au trésorier et demande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'association.

### **Vote du rapport financier :**

- Contre 0, abstentions 0, pour= 100%
- Le rapport est adopté à l'unanimité des 94 voix.

### **3. Statuts**

La nouvelle proposition des statuts a été envoyée avec la convocation le mardi 28 juin 2024. Le secrétaire procède à la lecture des statuts pour lesquels des modifications ont été validées lors du conseil d'administration du 14/5/2024=> voir annexe Nouveaux statuts.

Il est souligné que la modification des statuts est effectuée pour que l'association PREVA puisse aller en justice et que cette modification ne comprend pas de changement majeur.

A la demande d'un adhérent, une synthèse des principales modifications est présentée :

- Article 1 : PREVA : Préservation de l'environnement des Volcans d'Auvergne
- Article 1 : Périmètre d'intervention : « plus particulièrement sur les communes de Mozac, Malauzat, Marsat » remplacé par « plus particulièrement sur les communes de Riom Limagne Volcans »
- Article 1 : précision sur l'adresse du siège social et les modalités de transfert « Mairie de Mozac, 49 rue de l'Hôtel de ville 63200 Mozac. Il pourra être transféré sur simple décision, la ratification par l'Assemblée générale sera nécessaire »
- Article 8 : ouverture du conseil d'administration au mineur conformément à la loi du 27 janvier 2017 « Nul ne peut faire partie du conseil d'administration s'il n'est pas majeur » est supprimé

Les autres modifications sont des reformulations ou des précisions

#### **Vote des nouveaux statuts :**

- Contre 0, abstentions 0, pour= 100%
- Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des 94 voix.

## **4. Renouvellement du CA**

Conformément aux statuts de l'association, le renouvellement du CA doit s'effectuer au tiers tous les 2 ans. Cette année il est donc nécessaire de renouveler 4 postes au sein du CA (11 membres en mai 2023).

4 membres sortants et rééligibles :

- Adrien Balvet, Antoine Estienne, Claude Langenfeld , Christiane Fradier

5 postes sont donc à pourvoir (12 membres maximum au CA)

4 membres sont candidats :

- Adrien Balvet et Antoine Estienne sont candidats à leurs réélections
- Fabien Mohr-Thoraval
- Gérard Nicolas

Aucune demande pour un vote à bulletin secret.

L'assemblée valide le vote pour le groupe complet.

### **Vote du renouvellement du CA :**

- Contre 0, abstentions 0, pour= 100%
- Le nouveau CA est validé à l'unanimité des 94 voix.
- Le nouveau CA est donc composé de Sylvie De Larouzière, Christophe Lepy, Adrien Balvet, Christian Amblard, Christian de Remacle, Josiane Druon, Antoine Estienne, Didier Mondin, Nelly Pace, Fabien Mohr-Thoraval et Gérard Nicolas.
- Le vote du bureau aura lieu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

## **5. Présentation des projets pour l'année 2024/2025 :**

Poursuite des actions menées en 2023/2024 dont la participation aux différents comités (comité de transparence, réunions organisée par la CLE du SAGE, Comité départemental de l'eau...), suivi des travaux du post doctorant P Nevers sur le fonctionnement de l'impluvium et projections d'évolution de la ressource avec le changement climatique et/ou les prélèvements par la SEV, interventions auprès des médias nationaux et internationaux, actions éducatives... Notre programme sera établi également en prenant en compte les choix stratégiques retenus par nos adhérents (c f point 6).

D'autres actions ponctuelles sont prévues :

- Dans le cadre de la 26<sup>ième</sup> édition des **Journées du Patrimoine de Pays et de Moulins** dont le thème de l'édition 2024 est « L'Eau utile à tous », l'association PREVA vous propose de partir à la **découverte de l'histoire de la ressource en eau à Volvic**, de l'antiquité tardive à l'époque contemporaine.

A ce titre, une visite-randonnée (parcours facile) sera commentée par notre guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture (Antoine Estienne) et par d'autres membres de l'association. La visite se terminera par un moment de convivialité autour d'un pique-nique tiré du sac.

Détails de l'évènement – **le dimanche 23/06/2024 :**

- Départ 10h30 parking de l'église Saint Priest à Volvic – se garer au parking du stade
- Parcours village = 45min (de 10h30 à 11h15) dans le village, église St Julien, musée du Sahut,
- Parcours hors village = 1h30 (11h15 à 12h15 ; puis 13h00 à 13h30) montée au Goulet depuis le village, puis parcours jusqu'au château de Tournoël via le sentier du tour du Puy de la Bannière ; un pique-nique (12h15 à 13h00) tiré du sac sera organisé autour du château de Tournoël ; puis le retour au village se fera par le chemin passant par la statue Notre-Dame de la Garde
- Retour prévu au village 13h30

Lien pour l'ensemble des 957 animations organisées cette année :

<https://www.patrimoinedepays-moulins.org/carte/>

Une fois sur le lien il faut zoomer sur le village de Volvic

Lien pour la conférence de presse de l'édition 2024 : <https://youtu.be/YiqWDqYr2y4>

- **Conférence / Débat** « Volvic ⇔ Vittel ; même combat ? », le vendredi 20 septembre 2024 :
  - Lieu et heure à confirmer
  - Présence de Bernard Schmitt
- **Fête de la pomme**, le dimanche 13 octobre 2024 :
  - Village de Marsat, place de la mairie
  - Fête organisée par l'association Marsat Nature
- Conférence sur le thème « **Les arbres** », le vendredi 22 novembre 2024 :
  - Lieu et heure à confirmer

- Présence de Catherine Lenne
  - Co-organisation avec l'association Marsat Nature
- PREVA reste attentif à l'actualité et sollicitera directement ses adhérent(e)s pour un soutien dans le cas d'organisation **d'actions visibles**.

## **6. Axes stratégiques prioritaires et échanges interactifs :**

L'association PREVA souhaite que ses adhérents participent aux futurs choix stratégiques de l'association pour définir ses axes de travail à court terme (période 2024/2025) mais également à plus long terme.

En effet la période 2023/2024 a été très chargée et orientée autour du thème de l'eau ; il est donc rappelé que les 2 sujets principaux de l'association sont :

1. Lutte contre l'artificialisation des sols sur le territoire de RLV ; ce sujet a été mis en pause pour la période 2023/2024 mais reste d'actualité et sera de nouveau traité dans les années à venir en raison des différents impacts négatifs de l'artificialisation des sols (changement climatique, destruction de la biodiversité, ruissèlements de l'eau qui ne s'infiltre plus dans les sols).
2. Lutte pour la protection de l'Eau Bien Commun de l'Impluvium de Volvic

Concernant le sujet n°2, une présentation est réalisée afin d'aider le CA à prioriser les sujets à traiter. La présentation est jointe en annexe et les sujets présentés sont :

- Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)
- Pédagogie
- Arrêtés Préfectoraux
- Méga-bassines
- L'Eau au cœur de l'action locale
- Gouvernance et Transparence
- Influence Image

Il est demandé aux adhérents de choisir au maximum 5 actions sur les 7 présentées afin d'orienter le CA dans ses axes de travail.

Le résultat de la démarche est le suivant :

- **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques** = 39 choix
- **Pédagogie** = 31 choix
- **Arrêtés Préfectoraux** = 37 choix
- Méga-bassines = 15 choix
- **L'Eau au cœur de l'action locale** = 36 choix
- **Gouvernance et Transparence** = 30 choix
- Influence Image = 20 choix

Les 5 axes de travail identifiés en rouge seront donc prioritaires pour la période 2024/2025.



## **7. Questions diverses :**

Pas de point particulier soulevé.

**Remerciements** de la présidente à la maire de Mozac, la Biocoop de Riom et le Brasseur Arverne pour leurs aides à l'organisation de l'assemblée générale de PREVA et du moment convivial offert par l'association à la fin de l'assemblée.

### **Annexes :**

Sont annexés à ce compte-rendu les documents suivants :

- Support de présentation utilisé lors de l'AG
- Nouveaux statuts votés en AG
- Présentation des axes stratégiques de travail

Adrien Balvet, Secrétaire



Sylvie de Larouzière, Présidente

